



ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE

Rapport financier du troisième trimestre

États financiers (non audités)

**Au 31 décembre 2021 et pour le trimestre et la période de
neuf mois clos à cette date**

Table des matières

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT	3
RAPPORT DE GESTION	5
<i>Introduction</i>	<i>5</i>
<i>Activités d'EACL.....</i>	<i>5</i>
<i>Faits saillants du troisième trimestre de 2021-2022.....</i>	<i>6</i>
ÉNONCÉS PROSPECTIFS	12
GESTION DES RISQUES ET INCERTITUDES	12
REVUE FINANCIÈRE.....	15
FLUX DE TRÉSORERIE ET FONDS DE ROULEMENT	18
FAITS SAILLANTS DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	18
UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES	19
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION	20
ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS	21

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET PREMIER DIRIGEANT



L'approche de l'an 2 de la pandémie de COVID-19 nous donne une bonne occasion de réfléchir non seulement à ce que nous avons accompli dans cette conjoncture difficile, mais également aux répercussions possibles de la pandémie sur nos activités au cours des mois et des années à venir. Sur ce premier plan, les progrès que nous avons réalisés en dépit des difficultés rencontrées en cours de route sont tout bonnement impressionnants. La flexibilité, la résilience et le dévouement des équipes d'EACL et des Laboratoires nucléaires canadiens (LNC) dans cette période de grande incertitude nous ont permis de réaliser des projets importants qui seront bénéfiques pour les Canadiens.

En effet, nous avons accompli des progrès dans les projets liés à la remise en état des lieux et à la revitalisation du site de Chalk River, et nous avons fait avancer la science et l'innovation. Nous poursuivons les travaux visant à transformer les Laboratoires de Chalk River en un complexe de science et de technologie nucléaires moderne de classe mondiale, et continuons nos recherches sur plusieurs fronts afin d'offrir des avantages dans les secteurs de la santé, de la sûreté, de la sécurité et de l'énergie.

Dans le cadre du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires d'EACL, les LNC réalisent des avancées dans la recherche et les technologies liées à l'hydrogène, qui peut offrir une source d'énergie propre. Les LNC s'appuient sur leur expertise et des décennies de recherche pour progresser dans un certain nombre de domaines, notamment le développement de nouvelles technologies pour le stockage de l'hydrogène. Ces activités de développement visent principalement à explorer les façons d'exploiter la chaleur et l'énergie générées par les réacteurs nucléaires afin de produire de l'hydrogène par électrolyse avancée ou des procédés à haute température, et d'appuyer la prise de décisions et l'élaboration de politiques par le gouvernement fédéral liées à la sécurité de l'hydrogène.

Sur le front de la revitalisation de Chalk River, les travaux de construction de nouveaux bâtiments non nucléaires se poursuivent. Les LNC ont annoncé qu'un accord pour une approche intégrée de réalisation de projets a été mis en place pour la conception et la construction du Centre de recherche avancée sur les matières nucléaires, lequel fournira les installations blindées modernes nécessaires pour l'avancement de plusieurs priorités stratégiques d'EACL, notamment les travaux sur les petits réacteurs modulaires, la remise en état des lieux, le soutien au parc de réacteurs CANDU du Canada et les travaux sur les radioisotopes.

Tout au long de ce trimestre, nous avons maintenu fermement notre engagement à établir des relations fructueuses avec les Premières Nations et les communautés métisses établies à proximité de nos sites en vue de définir des partenariats mutuellement avantageux et d'étudier des possibilités de collaboration. Nous poursuivons sérieusement nos discussions sur des accords de relation, des possibilités de collaboration et le développement d'une approche commune pour la surveillance environnementale.

Alors que nous anticipons une autre vague de la pandémie de COVID-19, il nous faut continuer de faire preuve de flexibilité et d'agilité dans notre façon de travailler. Malgré les répercussions multiples et continues de la pandémie, notre engagement à protéger nos employés et les collectivités dans lesquelles nous travaillons et à livrer des résultats aux Canadiens demeure immuable. Bien que nous réduisions nos activités d'une manière délibérée dans certaines occasions pour nous conformer aux directives de la santé publique, nous poursuivons nos efforts de façon sécuritaire pour nous acquitter de notre mandat et faire avancer les projets importants.

A handwritten signature in black ink, reading "F. Dermarkar .". The signature is fluid and cursive, with a period at the end.

Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

RAPPORT DE GESTION

Introduction

Le rapport de gestion vise à fournir au lecteur une meilleure compréhension des activités d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), de sa stratégie et de son rendement d'entreprise, de ses attentes pour l'avenir et de sa gestion du risque et des ressources en capital. Il vise aussi à approfondir la compréhension des états financiers non audités du troisième trimestre de 2021-2022 et des notes y afférentes. Par conséquent, le rapport de gestion doit être lu à la lumière de ce document.

À moins d'indication contraire, toutes les données financières qui sont indiquées dans le présent rapport de gestion, y compris les montants des tableaux, sont en dollars canadiens et ont été établies conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le conseil d'administration a approuvé la publication du rapport de gestion le 23 février 2022.

Activités d'EACL

EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement tout en s'acquittant des responsabilités du Canada en matière de déclassé et de gestion des déchets radioactifs. EACL reçoit du financement du gouvernement fédéral et tire des produits de ses activités commerciales par l'intermédiaire des activités des LNC aux Laboratoires de Chalk River afin de s'acquitter de son mandat. En tant que société d'État fédérale, EACL rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles.

EACL s'acquitte de son mandat en vertu d'un accord contractuel à long terme conclu avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. Selon ce modèle, EACL demeure propriétaire des sites, des installations, de la propriété intellectuelle et des passifs. Les LNC, entreprise privée, gèrent les sites et les installations d'EACL sur une base quotidienne aux termes d'un contrat avec EACL.

Le modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur permet à EACL de tirer parti de l'expertise et de l'expérience du secteur privé pour accélérer le déclassé et le programme de gestion responsable de l'environnement et transformer les Laboratoires de Chalk River en complexe de science et technologie nucléaires de classe mondiale. À titre de mandataire du gouvernement du Canada, la petite organisation EACL qui compte sur un petit groupe d'experts crée de la valeur pour le Canada en établissant les priorités pour les LNC et en assurant la surveillance des accords relatifs à l'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur en vue de réaliser son mandat et de respecter ses priorités. EACL exerce une fonction de critique et évalue le rendement des LNC afin de faire progresser ses objectifs de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en maintenant le plus haut niveau de priorité quant à la sûreté, la sécurité et la protection de l'environnement. De plus, EACL soutient le gouvernement dans l'élaboration d'une politique nucléaire.

On distingue deux grands domaines d'activités :

1. Laboratoires nucléaires

Les Laboratoires de Chalk River sont le plus grand complexe de science et technologie nucléaires au Canada, comptant plus de 2 800 employés des LNC, dont un grand nombre d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens. Les travaux menés aux laboratoires appuient les responsabilités, priorités et rôles fédéraux du Canada dans les domaines de la santé, de l'énergie et des changements climatiques, de l'environnement, de la sûreté et de la sécurité. Les laboratoires fournissent également des services à des tiers sur une base commerciale. D'importants travaux de revitalisation sont en cours au site de Chalk River, en vue de le transformer en un complexe de science et technologie nucléaires moderne de classe mondiale grâce à un investissement de 1,2 milliard de dollars sur dix ans du gouvernement fédéral, en vigueur depuis 2016.

2. Gestion responsable de l'environnement

L'objectif est de s'acquitter de façon sûre et responsable des responsabilités et des obligations environnementales qui découlent de décennies d'activités scientifiques et technologiques nucléaires aux sites d'EACL. Pour ce faire, il faut décontaminer et déclasser les installations et les bâtiments redondants, remettre en état les terrains contaminés, et gérer et éliminer les déchets radioactifs sur les sites d'EACL,

principalement ceux des Laboratoires de Chalk River et des Laboratoires de Whiteshell au Manitoba. EACL est également responsable de la remise en état et de la gestion à long terme de sites contaminés avec des déchets radioactifs historiques de faible activité pour lesquels le gouvernement du Canada a accepté la responsabilité, notamment dans le cadre de l'Initiative dans la région de Port Hope. Le déclassement et la gestion responsables des déchets radioactifs sont nécessaires pour décontaminer les sites d'EACL, protéger l'environnement et faire place aux nouveaux bâtiments qui soutiendront les activités en science et technologie nucléaires en cours au site de Chalk River.



Faits saillants du troisième trimestre de 2021-2022

Laboratoires nucléaires

EACL est à l'avant-garde de la science et de la technologie nucléaires depuis plus de six décennies. Au fil des ans, EACL a joué un rôle important de soutien à la politique publique et de mise en œuvre de programmes pour le compte du gouvernement du Canada, y compris la conception du réacteur CANDU, la production d'isotopes médicaux, ainsi que la fourniture d'applications en science et

technologie nucléaires dans les domaines de l'énergie, de la non-prolifération, de la préparation aux situations d'urgence, du contre-terrorisme, de la santé et de la sécurité.

Dans le cadre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, l'objectif d'EACL est de tirer parti de l'expérience et de l'expertise considérables des Laboratoires de Chalk River pour contribuer à l'atteinte des objectifs du gouvernement en matière de sciences, d'innovation et d'énergie propre. Les activités de science et technologie nucléaires aux Laboratoires de Chalk River soutiennent le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui aide le gouvernement du Canada à s'acquitter de ses responsabilités dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement.

Afin d'accroître l'expertise et les capacités scientifiques à Chalk River, et de soutenir de nouvelles et inédites initiatives scientifiques innovantes, les LNC utilisent également les installations d'EACL pour fournir des services techniques et des produits de recherche et de développement à des tiers sur une base commerciale.

Les LNC ont élaboré un plan à long terme (approuvé par EACL) décrivant leur approche stratégique pour réaliser une mission en science et technologie efficace et intégrée axée sur le client et fondée sur les projets, qui répond aux besoins du gouvernement fédéral et à ceux des clients externes. S'appuyant sur une évaluation des capacités existantes, de l'environnement externe et des débouchés commerciaux, les LNC ont déterminé huit initiatives stratégiques auxquelles ils se consacreront au cours des prochaines années qui répondent aux besoins du gouvernement fédéral et des clients externes de tirer profit de marchés nouveaux et élargis :

- **Fiabilité à long terme des réacteurs existants** : Dédiés au soutien du parc existant de réacteurs au Canada, les LNC travailleront à prolonger la durée de vie et la fiabilité à long terme du parc actuel de réacteurs CANDU, à l'échelle nationale et internationale, et à élargir leurs compétences pour appuyer d'autres modèles de réacteurs, les avancées dans la recherche sur les matières nucléaires et les combustibles, ainsi que les applications sur la chimie nucléaire.
- **Fabrication de combustible avancé** : Les LNC développent des concepts évolués pour la fabrication de carburant visant à soutenir la fiabilité à long terme des réacteurs existants et la conception de réacteurs avancés. Ces combustibles avancés offrent un meilleur rendement, une meilleure tolérance aux pannes, une plus grande sécurité, une plus grande résistance au risque de prolifération et une tolérance accrue aux accidents, et ils sont recyclés ou recyclables.
- **Petits réacteurs modulaires** : Les LNC visent à démontrer la viabilité commerciale des petits réacteurs modulaires d'ici 2030, en vue de positionner le Canada comme chef de file de cette nouvelle technologie nucléaire. Les LNC et le Canada cherchent à mieux tirer parti de leur expertise et de leurs installations en vue de positionner les petits réacteurs modulaires pour fournir aux communautés éloignées et aux applications liées aux mines et aux sables bitumineux des options énergétiques à faible émission de carbone fiables, en suivi de charge, adaptables et rentables, et pour combler d'autres lacunes et besoins énergétiques qui répondent souvent à des intérêts uniquement canadiens.
- **Décarbonation du secteur des transports** : Les LNC visent à tirer parti des capacités existantes et des récents investissements en immobilisations effectués par EACL dans les laboratoires modernes de traitement de l'hydrogène, afin de développer les capacités dans la sécurité de l'hydrogène et la gestion de l'eau lourde et du tritium dans les réacteurs CANDU. Les

technologies de l'hydrogène ont évolué, réduisant ainsi les coûts au point où les solutions à l'hydrogène arrivent à concurrencer d'autres technologies de conversion énergétique semblables sur le plan financier. La technologie de l'hydrogène offre des options faibles en carbone pour les secteurs de l'énergie et du transport, tout en aidant le Canada à respecter ses engagements internationaux sur la réduction des émissions de carbone.

- **Thérapie alpha ciblée pour le traitement du cancer** : La thérapie alpha ciblée est un nouveau domaine de recherche dans la lutte contre le cancer et d'autres maladies. L'avantage de cette thérapie, c'est que le rayonnement cible la cellule cancéreuse, contrairement aux traitements existants qui irradient souvent toutes les cellules dans le voisinage d'une tumeur, qu'elles soient saines ou cancéreuses.
- **Cybersécurité nucléaire** : La cybersécurité des systèmes de contrôle industriel est une préoccupation croissante dans tous les secteurs, particulièrement dans le secteur nucléaire, où elle représente un marché mondial de plusieurs milliards de dollars. Si une grande partie de l'industrie commerciale répond aux besoins de cybersécurité des systèmes de technologies de l'information, la majorité des fournisseurs de solutions se préoccupent surtout des problèmes habituels de piratage et de vol de données. Les LNC ont déjà mis en service une installation de recherche sur la cybersécurité au Nouveau-Brunswick, et s'emploient maintenant à développer, commercialiser et déployer un système visant à détecter et à limiter les cyberattaques contre les systèmes de contrôle industriel nucléaire.
- **Centre d'analyse nucléologique et d'intervention** : Le besoin d'activités scientifiques et technologiques en matière de sécurité nucléaire continue de s'imposer au Canada, comme en témoigne l'engagement renouvelé du gouvernement à réduire les menaces nucléaires, tant au Canada qu'à l'étranger. Les ministères et organismes gouvernementaux ont de plus en plus besoin de spécialistes en science et technologie nucléaires pour les aider à répondre aux enjeux émergents touchant les garanties, la sécurité et la sûreté nucléaires à l'échelle nationale et internationale. Les LNC travaillent à établir une installation destinée aux organismes gouvernementaux et partenaires commerciaux permettant d'élaborer, de tester, d'étalonner et de valider les technologies et les matériaux liés à l'analyse nucléologique. Ils soutiennent en outre les travaux visant à garantir la sécurité des matières nucléaires et à renforcer la sécurité des frontières canadiennes.
- **Sciences et technologies en durabilité environnementale avancée** : Les LNC cherchent à acquérir une meilleure compréhension de la migration des radionucléides dans l'environnement et à continuer de développer des technologies sécuritaires et économiques pour la gestion des déchets nucléaires. Ces activités serviront également à aider le gouvernement à assurer le suivi de la présence et de la propagation de faibles niveaux de contamination. Les LNC augmentent également leurs activités commerciales dans ce secteur.

Dans le cadre de la vision à long terme pour les Laboratoires de Chalk River, les plans présentés par les LNC, lesquels ont été approuvés par EAACL, comprennent la revitalisation du site grâce à la démolition des bâtiments vétustes et à la construction de nouvelles installations, qui transformera le site en un complexe de science et technologie nucléaires de pointe, de classe mondiale, et permettra de poursuivre une mission scientifique et technique dynamique à l'avenir.

EACL et les LNC ont poursuivi des activités à cet égard au cours du troisième trimestre, notamment les suivantes :

- Dans le cadre du protocole d'accord entre EACL et l'Administration de la sécurité nucléaire nationale du département de l'énergie des États-Unis, des membres du personnel des LNC conjointement avec certains laboratoires nationaux américains, dont ceux du Pacific Northwest, de Savannah River, de Los Alamos, de Sandia, ainsi que des représentants de l'Administration de la sécurité nucléaire nationale, ont mené un exercice conjoint visant à améliorer les futurs travaux de vérification nucléaire. Cet exercice de formation en personne visait à collecter des échantillons du réacteur national de recherche expérimentale sur le site des Laboratoires de Chalk River, afin d'améliorer les capacités de déploiement rapide de la vérification nucléaire.
- Les LNC ont annoncé qu'ils avaient lancé un appel de propositions pour un nouveau « volet de santé » de leur Initiative canadienne de recherche nucléaire. Le nouveau programme est conçu pour accélérer la mise au point de produits radiopharmaceutiques ciblés au Canada par l'entremise de projets de recherche collaboratifs liés aux sciences de la santé, à la radiobiologie et aux technologies d'isotopes médicaux.
- Dans le cadre de ces efforts, les LNC ont signé un protocole d'entente avec ITM Isotope Technologies Munich SE pour explorer le développement et la production à l'échelle industrielle de l'actinium 225, un isotope radioactif rare émetteur de particules alpha qui a un potentiel d'application important dans la thérapie alpha ciblée, la prochaine génération de traitement contre le cancer.
- Les LNC et Korea Hydro & Nuclear Power ont annoncé la signature d'un protocole d'entente visant la collaboration dans la recherche sur les combustibles nucléaires épuisés. Selon les modalités de l'entente, ils procéderont à un échange de connaissances et participeront à d'autres activités conjointes afin de faire progresser les pratiques de stockage, de transport et d'élimination des combustibles nucléaires épuisés du réacteur CANDU, et d'étudier les possibilités de collaboration dans le cadre d'initiatives de déclasséement nucléaire et de gestion des déchets.
- Les travaux de construction de nouveaux bâtiments se sont poursuivis au troisième trimestre pour accélérer la revitalisation du site de Chalk River. Il est important de souligner que plusieurs bâtiments sont construits en bois massif, ce qui témoigne de l'engagement d'EACL et des LNC en matière de construction durable.
 - Les activités entourant un nouvel immeuble de bureaux, le Centre de collaboration scientifique, vont bon train. Le nouveau Centre de collaboration scientifique, dont l'achèvement est prévu au printemps 2023, servira d'espace central de planification et de collaboration pour les programmes en science et technologie des LNC.
 - En novembre 2021, les LNC ont annoncé la mise en place d'un accord pour une approche intégrée de réalisation de projets visant la conception et la construction du Centre de recherches avancées sur les matières nucléaires, lequel fournira les installations blindées modernes nécessaires pour l'avancement de plusieurs priorités stratégiques d'EACL, notamment les travaux sur les petits réacteurs modulaires, la remise en état des lieux, le soutien au parc de réacteurs CANDU du Canada et les travaux sur les radioisotopes.
 - Le bâtiment situé à l'entrée du site des Laboratoires de Chalk River a été officiellement inauguré au cours du trimestre et a été nommé bâtiment Minwamon par les Algonquins de l'Ontario, ce qui signifie « chemin clair » en langue algonquine.

- En novembre 2021, les dirigeants d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL), du département de l'Énergie des États-Unis d'Amérique (DOE) et de la Nuclear Decommissioning Authority (NDA) du Royaume-Uni ont réaffirmé leur engagement commun envers la durabilité dans la gestion des anciens sites nucléaires. Cet effort de coopération, qui s'inscrit dans le cadre d'une entente de collaboration existante, permettra aux organisations de collaborer afin de s'acquitter de leur mandat et de remplir leur engagement collectif à protéger l'environnement, à faire face aux changements climatiques et à s'acquitter de leur mandat en apportant des résultats positifs sur le plan socioéconomique.

Gestion responsable de l'environnement

EACL poursuit des activités en science et technologie nucléaires depuis plusieurs dizaines d'années. Bien que ces activités aient procuré d'importants avantages pour le Canada et aux Canadiens – par exemple la production d'isotopes médicaux utilisés pour la détection et le traitement du cancer – elles ont également produit des déchets radioactifs. EACL a différents types de déchets radioactifs sur ses sites, notamment des déchets radioactifs de haute activité (combustible usé), de moyenne activité et de faible activité (pour plus d'information sur les différents types de déchets radioactifs, visitez le site <http://nuclearsafety.gc.ca/fra/waste>). Plusieurs sites ou bâtiments ont également été contaminés par des activités de science et technologie nucléaires et des pratiques passées de gestion des déchets radioactifs qui ne répondent pas aux normes modernes. Ces bâtiments doivent maintenant être décontaminés et démolis, les sites, remis en état, et les déchets radioactifs, gérés ou éliminés selon les normes modernes.

EACL vise à protéger l'environnement en faisant avancer les principaux projets de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets afin de gérer les risques et les dangers. Dans le cadre de la mise en œuvre du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, EACL a reçu le mandat d'accélérer ces activités afin de réduire les risques et les coûts pour le Canada d'une façon sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe. EACL a explicitement demandé aux LNC de proposer des solutions pour l'élimination des déchets radioactifs et d'accélérer les activités de déclassement pour réduire ses obligations environnementales et protéger l'environnement.

Des progrès réguliers ont été réalisés dans les travaux en cours aux Laboratoires de Chalk River, où 110 bâtiments ont été déclassés depuis 2015. Ces travaux permettent non seulement de réduire les obligations environnementales d'EACL et l'ensemble des coûts d'entretien du site, mais aussi de dégager l'espace nécessaire pour la construction de nouvelles installations, dans le cadre du projet de revitalisation du site.

Les matériaux contaminés, les débris de démolition et les déchets provenant des terrains contaminés devront être éliminés d'une manière qui protège davantage l'environnement. Les LNC ont donc proposé de construire, sur le site de Chalk River, une installation de gestion des déchets près de la surface qui sera spécialement conçue pour éliminer de manière responsable et sécuritaire les déchets radioactifs de faible activité d'EACL. Ces déchets comprennent les articles contaminés comme les gants, couvre-chaussures et vêtements de protection, les chiffons, vadrouilles, équipement et outils, de même que les matériaux de construction, les débris et les sols contaminés. Une installation de gestion des déchets près de la surface est une méthode de gestion des déchets radioactifs de faible activité

appropriée qui est acceptée et reconnue à l'échelle internationale. Les déchets radioactifs qui seront acheminés à l'installation de gestion des déchets comprennent ceux qui sont actuellement stockés sur le site et ceux qui seront produits à la suite des activités de remise en état et de déclasséement sur les sites d'EACL (à savoir les sols et les débris de démolition contaminés). Cela comprend également les déchets qui continueront d'être produits du fait des activités en science et technologie nucléaires en cours sur le site de Chalk River.

Les progrès accomplis dans le domaine de la gestion responsable de l'environnement au cours du troisième trimestre de 2021-2022 sont présentés ci-après.

Au Manitoba, les travaux de déclasséement se sont poursuivis au **site de Whiteshell**, qui était auparavant un laboratoire de recherche nucléaire actif, malgré une réduction du personnel sur place en raison de la COVID-19. Ces travaux comprennent la décontamination et la démolition de structures et la planification en vue du déclasséement *in situ* (c.-à-d. en l'immobilisant et en le laissant en place) du réacteur de recherche WR-1. Les travaux à l'égard de l'Énoncé des incidences environnementales pour le projet de déclasséement du réacteur de recherche WR-1 se sont poursuivis, les LNC suscitant la participation des communautés autochtones aux discussions autour du projet, et préparant la documentation à soumettre à l'organisme de réglementation.

Les LNC ont également fait avancer les travaux visant le déclasséement de la plupart des bâtiments du complexe principal qui devraient être exécutés vers la fin de l'automne 2022. Les travaux de déclasséement et de démolition de l'ancien centre de traitement des déchets liquides ont été exécutés, de même que le déclasséement en surface et la démolition de l'ancienne installation de santé et sécurité. Les plans de démolition au complexe principal se poursuivent avec la mise hors tension sécuritaire d'une série d'autres bâtiments (l'ancien centre d'information technologique, la centrale électrique et les installations abritant les ateliers d'usinage et les services d'entretien) qui devraient être démolis cet automne. D'autre part, les LNC ont poursuivi la conception et la fabrication d'un système de manipulation à distance spécialisé pour récupérer les déchets qui sont stockés dans des fosses et des réservoirs (boîtes et structures en béton qui sont enfouies juste sous le niveau du sol). La mise à l'essai du système complet devrait s'effectuer en 2022.

Au **site de Chalk River** en Ontario, malgré les restrictions de personnel sur place dues à la pandémie, les LNC ont poursuivi leurs activités visant le déclasséement du bâtiment 250 et du groupe de bâtiments 200, qui représentent quatre des bâtiments les plus à risque et les plus complexes du site en la matière. Les projets se déroulent conformément à l'échéancier, malgré la cinquième vague de COVID-19 causée par le variant Omicron, grâce au maintien des protocoles de sécurité contre la COVID-19.

Les LNC ont également fait avancer les travaux de planification liés au projet d'installation de gestion des déchets près de la surface, notamment en suscitant la participation des parties prenantes et des communautés autochtones locales, et en répondant aux questions. En juillet, la CCSN a annoncé l'acceptation de la version finale de l'Énoncé des incidences environnementales des LNC, une étape clé dans le processus d'évaluation environnementale du projet, qui permet de le faire avancer à l'étape des audiences publiques, prévues en février, mai et juin 2022.

Les travaux liés à la planification du déclassement *in situ* du **réacteur nucléaire de démonstration** se sont également poursuivis. Le projet fait actuellement l'objet d'une évaluation environnementale, et les travaux effectués au cours du troisième trimestre ont continué d'être axés sur la réponse aux questions des communautés autochtones à l'égard de la proposition et sur leur participation. En décembre 2021, les LNC ont présenté à la Commission canadienne de sûreté nucléaire une version à jour de l'Énoncé des incidences environnementales.

EACL est également responsable de s'acquitter des responsabilités du Canada en ce qui a trait aux déchets radioactifs historiques de faible activité des sites dont le premier propriétaire n'existe plus ou dont une autre partie ne peut être tenue responsable, et pour lesquels le gouvernement a accepté la responsabilité. Ces responsabilités englobent la décontamination et la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario, dans le cadre de l'**Initiative dans la Région de Port Hope**, conformément à une entente conclue entre le Canada et ces municipalités. Deux installations près de la surface (monticules techniques de confinement) ont été construites à cet effet. Dans le cas du projet de Port Granby, EACL et les LNC ont annoncé en novembre 2021 que tous les déchets ont été transférés et que le monticule a été fermé et recouvert. Au total, 1,3 million de tonnes de déchets radioactifs historiques de faible activité ont été transférées des rives du lac Ontario à Clarington, dans une nouvelle installation de gestion des déchets près de la surface.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion a été examiné par le comité d'audit d'EACL et approuvé par son conseil d'administration. Il fournit des commentaires sur la performance d'EACL pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2021 et doit être lu avec les états financiers non audités ci-joints et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des énoncés prospectifs à propos d'EACL qui sont fondés sur les hypothèses que la direction jugeait raisonnables au moment de la rédaction du rapport. Ces énoncés prospectifs, par leur nature, comportent nécessairement des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats futurs diffèrent sensiblement des prévisions actuelles. Nous prévenons le lecteur que les hypothèses sur les événements futurs, dont bon nombre sont difficiles à prévoir, pourraient éventuellement nécessiter des corrections.

Gestion des risques et incertitudes

EACL prévoit et gère les risques de façon rigoureuse, en ayant recours à de saines pratiques de gestion du risque. Compte tenu de son rôle de surveillance, EACL adopte une approche de gestion des risques qui va au-delà des risques organisationnels internes et inclut la surveillance des risques des LNC en ce qui a trait à la gestion et à l'exploitation des sites et des installations d'EACL. Une communication régulière entre EACL et les LNC permet de faire le suivi des plans et des activités, et d'atténuer les risques, si besoin est. La présente rubrique expose certains risques auxquels EACL est exposée, lesquels pourraient se répercuter sur ses résultats financiers.

Pandémie de COVID-19 : La pandémie qui sévit actuellement comporte des risques pour la santé et la sécurité du personnel et des sites, et pourrait entraîner des incidences financières pour EACL et les LNC. Pour atténuer les risques liés à la sûreté et à la sécurité, EACL et les LNC suivent des plans exhaustifs de reprise, lesquels reflètent les directives du gouvernement et de la santé publique, prévoient la mise en place de mesures de protection contre la COVID-19, y compris le réaménagement des espaces de travail et la modification des procédures de travail afin de respecter la distanciation physique, incluent la fourniture d'un équipement de protection individuelle ainsi que de la formation et comprennent des restrictions appropriées, notamment sur les voyages. Les LNC et EACL continuent de surveiller étroitement les incidences financières de la COVID-19, y compris l'incidence à court terme sur les produits et les flux de trésorerie de 2021-2022, et l'incidence à long terme sur l'efficacité des travaux, les calendriers et les coûts des projets.

Ressources humaines : EACL est une petite organisation qui compte sur un petit groupe d'experts, dont plusieurs possèdent de l'expérience en matière de gestion d'accords analogues aux termes d'ententes d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, tant du point de vue gouvernemental que du point de vue entrepreneurial. L'objectif d'EACL est de maintenir l'expertise et les capacités nécessaires pour surveiller le contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur et d'exercer des fonctions appropriées de supervision et de critique pour garantir l'optimisation des ressources pour le Canada. Compte tenu de la petite taille d'EACL, la capacité de s'adapter aux exigences changeantes en matière de ressources dans les différents secteurs de l'organisation et de remplacer les employés en congé à court terme lorsque cela est nécessaire représente un défi constant. Pour gérer ce problème, EACL s'efforce de s'adapter et d'être flexible en octroyant un certain nombre de contrats de service à des tiers pour renforcer les ressources au moment et aux endroits nécessaires, et en procédant à la formation croisée des employés lorsque l'occasion se présente. EACL a également élaboré un plan de relève qu'elle revoit régulièrement. De plus, elle examine régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle par rapport aux employeurs comparables à l'échelle nationale et internationale.

Rendement de l'entrepreneur : Étant donné qu'EACL a recours à un entrepreneur du secteur privé pour l'exécution de travaux liés à son mandat, il existe un risque inhérent que l'entrepreneur n'exécute pas les travaux et n'obtienne pas le rendement attendu. Pour atténuer ce risque et favoriser le comportement approprié, le contrat avec les LNC est soigneusement structuré pour inclure plusieurs mécanismes de suivi permettant à EACL d'encourager et de superviser le rendement des LNC. Annuellement, EACL établit des priorités reposant sur des cibles éloignées réalisables afin de créer de la valeur pour le Canada. L'évaluation régulière de l'entrepreneur tout au long de l'année permet à EACL d'en souligner les forces et les faiblesses, et à l'entrepreneur par la suite, d'apporter les correctifs nécessaires.

Coûts liés à l'exploitation des Laboratoires de Chalk River : L'arrêt du réacteur national de recherche universel (NRU) en mars 2018 a entraîné la perte des revenus tirés des activités du réacteur (y compris des ventes d'isotopes) ainsi que la baisse du financement pour le réacteur NRU, ce qui a exercé des pressions sur le financement liées aux coûts de soutien et d'exploitation des sites, lesquels doivent être assumés par les autres programmes. À cela se sont ajoutées dernièrement les pressions sur les coûts exercées par la pandémie de COVID-19. Bien que les LNC aient continué de réduire les coûts indirects pour atténuer les pressions financières, ils continuent d'examiner toutes les options en vue d'assurer la

viabilité à long terme de l'organisation, tout en continuant de protéger l'environnement, la santé et la sécurité.

Principaux projets de gestion des déchets : Une partie du mandat fondamental d'EACL consiste en la gestion responsable de l'environnement et la remise en état des sites au bénéfice des générations futures. À l'heure actuelle, trois projets importants axés sur la réduction des risques environnementaux et la protection de l'environnement se trouvent à différentes étapes de l'évaluation environnementale :

- Construction d'une installation de gestion des déchets près de la surface au site des Laboratoires de Chalk River
- Déclassement *in situ* du réacteur de recherche WR-1 au site de Whiteshell
- Déclassement *in situ* du réacteur nucléaire de démonstration à l'installation de Rolphton, en Ontario

La réussite de ces projets dépend principalement du contexte réglementaire et de la participation du public et des communautés autochtones. Déjà, les échéanciers ont été révisés pour s'assurer que tous les commentaires et toutes les préoccupations du public et des communautés autochtones sont pris en compte pour les trois projets, de même que les demandes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire de fournir des études techniques supplémentaires. Il a donc fallu consacrer plus de temps en vue d'élaborer un dossier de sûreté pour chaque projet. Dans l'ensemble, bien que ces modifications de calendrier aient nui à la capacité des LNC de commencer les activités de décontamination et de remise en état à grande échelle sur les sites d'EACL, elles permettent une plus grande participation du public et des groupes autochtones et l'élaboration d'études supplémentaires à l'appui des dossiers de sûreté des projets.

Collaboration et consultation des communautés autochtones : La réconciliation avec les communautés autochtones demeure une priorité pour EACL. Les besoins sont de plus en plus élevés à l'égard d'un soutien visant à appuyer la capacité de collaborer, les études liées au savoir traditionnel et la participation aux processus officiels de réglementation, de même que les activités de surveillance environnementale. Les LNC poursuivent également leurs activités de sensibilisation dans l'ensemble des sites. EACL poursuit la collaboration avec les communautés autochtones en vue d'établir des relations constructives et mutuellement avantageuses, en reconnaissant que cela prendra du temps. EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration et cherchent d'autres moyens d'accroître la participation et la collaboration des communautés autochtones afin de renforcer des relations mutuellement avantageuses.

Relations publiques : Pour s'acquitter convenablement de son mandat, EACL doit pouvoir compter sur le soutien des principales parties prenantes, y compris le gouvernement et le public. EACL cherche constamment des occasions d'établissement de relations, de même que des moyens novateurs et efficaces d'atteindre ses interlocuteurs. Dans le cadre de sa collaboration avec les LNC, EACL s'efforce d'établir une communication claire avec le public et d'utiliser divers outils de communication pour atteindre de façon plus efficace les principaux intervenants.

Cybersécurité : La cybersécurité est au premier plan des préoccupations d'EACL et fait l'objet d'une approche à deux niveaux : la cybersécurité au sein même de l'organisation, et les efforts en matière de

cybersécurité déployés par les LNC pour protéger l'information confidentielle d'EACL dans le cadre du contrat d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur. EACL et les LNC cherchent constamment à améliorer les capacités de cybersécurité en mettant l'accent sur la formation et l'adaptation.

Revue financière

<i>(en millions de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
	2021	2020	2021	2020
Revenus				
Crédits parlementaires	214 \$	212 \$	608 \$	583 \$
Revenus tirés des activités commerciales	32	25	98	69
Revenus d'intérêts	1	1	2	3
Autre produit	-	-	7	-
	247	238	715	655
Charges				
Coût des ventes	21	16	64	49
Charges de fonctionnement	38	17	72	50
Charges contractuelles	47	39	187	159
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés	309	291	479	457
	415	363	802	715
Déficit de la période	(168) \$	(125) \$	(87) \$	(60) \$

Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada accorde du financement à EACL sur une base trimestrielle pour lui permettre de poursuivre ses activités, selon ses priorités, et de s'acquitter de son mandat. EACL a comptabilisé 214 millions de dollars en crédits parlementaires au troisième trimestre de 2021-2022, montant comparable à celui de la période correspondante de 2020-2021. Depuis le début de l'exercice, EACL a comptabilisé des crédits parlementaires de 608 millions de dollars, comparativement à 583 millions de dollars pour la période correspondante de 2020-2021. Cet écart s'explique principalement par la hausse du financement nécessaire pour réaliser les activités de déclassement, de remise en état des lieux et de gestion des déchets, comme prévu.

Revenus tirés des activités commerciales

Au troisième trimestre de 2021-2022, des revenus de 32 millions de dollars ont été comptabilisés, comparativement à 25 millions de dollars pour la période correspondante de 2020-2021. Depuis le début de l'exercice, les revenus se sont établis à 98 millions de dollars, comparativement à 69 millions de dollars pour la période correspondante de 2020-2021. Les revenus comprenaient ceux tirés des activités de recherche et de développement menées par les LNC pour les clients commerciaux, de même que de la vente d'eau lourde. La hausse des revenus tirés des activités commerciales depuis le début de l'exercice et pour le trimestre découle de la pandémie de COVID-19 et des niveaux d'activité réduits au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que de la hausse de la vente d'eau lourde.

Revenus d'intérêts

Les revenus d'intérêts sont gagnés sur la trésorerie, les placements à court terme des crédits parlementaires et les placements détenus en fiducie. Les revenus d'intérêts gagnés sont comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice 2020-2021.

Autre produit

L'autre produit est lié à un règlement commercial comptabilisé au cours du premier trimestre.

Coût des ventes

Le coût des ventes a augmenté par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la hausse des revenus mentionnée ci-dessus. Depuis le début de l'exercice, le coût des ventes exprimé en pourcentage des revenus a diminué comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent en raison des coûts additionnels engagés au cours de cette dernière pour les activités de replanification et de reprogrammation dans le contexte de la COVID-19, ainsi que de la marge plus élevée des ventes d'eau lourde au cours de l'exercice considéré.

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement comprennent essentiellement les charges de surveillance d'EACL et l'amortissement des immobilisations corporelles. Les charges de fonctionnement se sont élevées à 38 millions de dollars pour le troisième trimestre et à 72 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en hausse par rapport à celles des périodes correspondantes de 2020-2021 en raison d'un montant à payer de 20 millions de dollars pour un règlement commercial qui devrait être versé au quatrième trimestre.

Charges contractuelles

EACL remplit son mandat en vertu d'un contrat à long terme avec les LNC pour la gestion et l'exploitation de ses sites. Les dépenses liées aux LNC (compte non tenu des coûts imputés à la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés, à la construction en cours et au coût des ventes) sont présentées par EACL à titre de

charges contractuelles. Les charges dans cette catégorie pour le troisième trimestre totalisent 47 millions de dollars, comparativement à 39 millions de dollars au troisième trimestre de 2020-2021, et 187 millions de dollars depuis le début de l'exercice, comparativement à 159 millions de dollars pour la période correspondante de 2020-2021. Cet écart pour le premier trimestre découle surtout de la hausse des dépenses pour les activités de science et technologie.

Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés

Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés comprennent les charges financières et (le gain) la perte de réévaluation, le cas échéant, sur ces passifs comptabilisés. Les charges financières reflètent la hausse de la valeur actualisée nette (désactualisation) de ces passifs comptabilisés. Les gains et pertes de réévaluation représentent les changements apportés aux estimations des obligations comptabilisées. Les charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés pour le troisième trimestre de 2021-2022 s'élèvent à 309 millions de dollars et à 479 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en hausse comparativement aux périodes correspondantes de 2020-2021, en raison de l'approbation de changements apportés aux estimations des projets comptabilisées au cours du troisième trimestre de l'exercice considéré.

Excédent (déficit) de la période

Conformément au référentiel d'information financière d'EACL, les crédits parlementaires sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus dans une période donnée ou à titre de financement reporté dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période, et peuvent être supérieurs ou inférieurs aux charges comptabilisées pour la même période. Par exemple, les montants reçus pour financer les dépenses liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés sont comptabilisés comme des revenus au titre des crédits parlementaires dans la période considérée, tandis que les débours connexes sont déduits des passifs associés qui ont été comptabilisés antérieurement dans les états de la situation financière. Pour ce qui est des immobilisations corporelles, les revenus au titre de crédits parlementaires incluent les montants reçus au cours de la période visant à financer l'acquisition et la construction de ces actifs, tandis que les déboursés connexes sont capitalisés, ce qui fait en sorte que les charges de fonctionnement présentées incluent seulement l'amortissement des immobilisations corporelles existantes.

Perspectives

Les activités prévues d'EACL sont présentées dans son Plan d'entreprise. Les dépenses depuis le début de l'exercice 2021-2022 accusent un retard par rapport au Plan qui s'explique principalement par le report des activités de déclassement et de gestion des déchets. Les priorités et livrables n'ont pas changé de façon significative au cours des neuf premiers mois de 2021-2022.

Flux de trésorerie et fonds de roulement

Périodes de neuf mois closes les
31 décembre

(en millions de dollars)

	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	377 \$	404 \$
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(70)	(87)
Augmentation de la trésorerie	307	317
Solde au début de la période	159	80
Solde à la fin de la période	466 \$	397 \$

Activités de fonctionnement

Les activités de fonctionnement ont généré des entrées nettes de trésorerie de 377 millions de dollars en 2021-2022, contre des entrées de 404 millions de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle d'une diminution des rentrées de fonds provenant de clients, d'un règlement commercial de 50 millions de dollars versé au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancés par une hausse des revenus tirés des activités commerciales au cours de l'exercice considéré.

Activités d'investissement en immobilisations

Les activités d'investissement en immobilisations ont donné lieu à des sorties de trésorerie de 70 millions de dollars au troisième trimestre de 2021-2022, contre des sorties de trésorerie de 87 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'écart découle de la hausse des charges au cours de l'exercice précédent pour les nouvelles infrastructures sur le site de Chalk River.

Faits saillants de l'état de la situation financière

(en millions de dollars)	31 décembre 2021	31 mars 2021	Écart en \$	Écart en %
Actifs financiers	726 \$	561 \$	165 \$	29 %
Passifs	8 671	8 381	290	3 %
Actifs non financiers	824	787	37	5 %
Déficit accumulé	(7 121)	(7 033)	(88)	1 %

À la clôture du troisième trimestre de 2021-2022, EA CL présentait des actifs financiers de 726 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 165 millions de dollars par rapport à ceux du 31 mars 2021. Cet écart découle principalement d'une augmentation de trésorerie liée à un financement de 271 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice considéré reçu avant la fin du troisième trimestre, contrebalancée en partie par une diminution de 123 millions de dollars

des crédits parlementaires à recevoir qui avaient été comptabilisés à la fin de l'exercice précédent et en grande partie utilisés au cours du premier trimestre.

L'augmentation de 290 millions de dollars des passifs peut être principalement attribuable à la hausse de 271 millions de dollars du financement reporté pour le quatrième trimestre.

Utilisation des crédits parlementaires

Le financement d'EACL provient principalement des crédits parlementaires. Les crédits sont prélevés sur la base de prévisions des flux de trésorerie trimestriels et ne correspondent pas nécessairement au moment où les dépenses sont comptabilisées dans l'état des résultats et du déficit accumulé. EACL comptabilise les crédits parlementaires reçus dans la période à titre de revenus dans l'état des résultats et du déficit accumulé ou à titre de financement reporté dans l'état de la situation financière, dans la mesure où ils ont trait aux mois postérieurs à la fin de la période. Se reporter à la note 9 des états financiers non audités pour savoir comment les crédits parlementaires reçus ont été utilisés au cours de la période.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers trimestriels conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, les présents états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.



Fred Dermarkar

Président et premier dirigeant

Le 23 février 2022

Chalk River, Canada



Thomas Assimes

Directeur général des finances

Le 23 février 2022

Chalk River, Canada

ÉTATS FINANCIERS NON AUDITÉS

État de la situation financière

Aux

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	31 décembre 2021	31 mars 2021
Actifs financiers			
Trésorerie		465 566 \$	159 157 \$
Fonds pour la gestion à long terme des déchets		47 146	48 030
Placements détenus en fiducie		59 231	58 315
Créances clients et autres débiteurs	3	49 277	43 342
Montant à recevoir au titre des crédits parlementaires	9	-	122 601
Stocks détenus en vue de la revente		104 958	129 239
		726 178	560 684
Passifs			
Créditeurs et charges à payer	4	62 698	37 029
Avantages sociaux futurs	5	15 509	16 211
Montants à verser aux Laboratoires Nucléaires Canadiens		161 356	175 620
Financement reporté	9	270 800	-
Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets	6	7 287 390	7 362 192
Passif au titre des sites contaminés	7	873 034	790 190
		8 670 787	8 381 242
Dette nette		(7 944 609)	(7 820 558)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	8	823 839	786 819
Charges payées d'avance		-	444
		823 839	787 263
Déficit accumulé		(7 120 770)	(7 033 295)
Le déficit accumulé se compose des éléments suivants :			
Déficit accumulé lié aux activités		(7 122 380)	(7 034 916)
Gains de réévaluation cumulés		1 610	1 621
		(7 120 770) \$	(7 033 295) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des résultats et du déficit accumulé

	Notes	Budget	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
		2022	31 décembre		31 décembre	
(en milliers de dollars canadiens)			2021	2020	2021	2020
Revenus						
Crédits parlementaires	9	1 188 800 \$	213 800 \$	211 640 \$	607 749 \$	583 440 \$
Revenus tirés des activités commerciales		91 000	32 692	25 115	98 049	69 346
Revenus d'intérêts		4 000	922	1 076	2 553	2 929
Autre produit		-	-	-	7 050	-
		1 283 800	247 414	237 831	715 401	655 715
Charges						
Coût des ventes		63 700	20 912	15 873	64 269	49 029
Charges de fonctionnement		63 643	38 436	16 851	72 186	50 167
Charges contractuelles	10	248 785	46 573	38 594	187 177	159 123
Charges liées au déclassement, à la gestion des déchets et aux sites contaminés		277 708	309 442	291 099	479 233	457 350
		653 836	415 363	362 417	802 865	715 669
Excédent (déficit) de la période		629 964	(167 949)	(124 586)	(87 464)	(59 954)
Déficit accumulé lié aux activités au début de la période		(7 034 916)	(6 954 431)	(6 976 838)	(7 034 916)	(7 041 470)
Déficit accumulé lié aux activités à la fin de la période		(6 404 952) \$	(7 122 380) \$	(7 101 424) \$	(7 122 380) \$	(7 101 424) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des gains et pertes de réévaluation

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Périodes de neuf mois closes les	
	2021	31 décembre 2020
Gains de réévaluation cumulés au début de la période	1 621 \$	1 801 \$
Gains (pertes) de réévaluation survenus au cours de la période		
Gains (pertes) non réalisés sur les placements détenus en fiducie	(129)	3 274
Reclassement dans l'état des résultats et du déficit accumulé		
Pertes (gains) réalisés sur les placements détenus en fiducie	118	(419)
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période	(11)	2 855
Gains de réévaluation cumulés à la fin de la période	1 610 \$	4 656 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de la dette nette

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Notes	Périodes de neuf mois closes les		
		Budget 2022	2021	31 décembre 2020
Excédent (déficit) de la période		629 964 \$	(87 464) \$	(59 954) \$
Immobilisations corporelles				
Acquisition d'immobilisations corporelles	8	(151 846)	(73 915)	(76 957)
Amortissement des immobilisations corporelles	8	45 233	36 483	35 243
Autres variations	8	-	412	3
		(106 613)	(37 020)	(41 711)
Actifs non financiers				
Variations des charges payées d'avance		-	444	452
Gains (pertes) de réévaluation nets de la période		-	(11)	2 855
Augmentation de la dette nette		523 351	(124 051)	(98 358)
Dette nette au début de la période		(7 820 558)	(7 820 558)	(7 756 153)
Dette nette à la fin de la période		(7 297 207) \$	(7 944 609) \$	(7 854 511) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	Périodes de neuf mois closes les	
	2021	31 décembre 2020
Activités de fonctionnement		
Rentrées de fonds provenant des crédits parlementaires	1 001 150 \$	918 190 \$
Rentrées de fonds provenant de clients et d'autres sources	103 249	127 262
Paiements aux fournisseurs	(247 135)	(197 393)
Sorties de fonds destinées aux membres du personnel	(9 116)	(8 956)
Sorties de fonds liées aux activités de déclassement et de gestion des déchets et des sites contaminés	(471 189)	(431 543)
Liquidités investies dans les futures activités de gestion et d'élimination des déchets	(1 463)	(4 788)
Intérêts reçus	1 124	1 472
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	376 620	404 244
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(70 211)	(86 652)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement en immobilisations	(70 211)	(86 652)
Augmentation de la trésorerie	306 409	317 592
Trésorerie au début de la période	159 157	79 851
Trésorerie à la fin de la période	465 566 \$	397 443 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 décembre 2021

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

1. Information générale

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de soutenir la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en gérant les activités du Canada en matière de déclassement et de gestion des déchets radioactifs. Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur, dans le cadre duquel les Laboratoires Nucléaires Canadiens (« LNC »), entreprise privée, gèrent et exploitent les sites d'EACL en son nom, en vertu d'un accord contractuel.

EACL a été constituée en 1952 en vertu des dispositions de la *Loi sur les corporations canadiennes* (et prorogée en 1977 en vertu de celles de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*) conformément à l'autorité et aux pouvoirs accordés au ministre des Ressources naturelles par la *Loi sur l'énergie nucléaire*.

EACL est une société d'État en vertu de la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et un mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. En conséquence, ses passifs sont, en définitive, ceux de Sa Majesté du chef du Canada. EACL reçoit du financement du gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada.

Le Conseil du Trésor a approuvé le Plan d'entreprise de 2021-2022 à 2025-2026 d'EACL au premier trimestre de l'exercice 2021-2022. Le Plan d'entreprise est aligné sur la directive fournie par l'unique actionnaire d'EACL, le gouvernement du Canada, et reflète les priorités d'EACL en vertu du modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur.

2. Principales méthodes comptables

Méthodes comptables

Les présents états financiers trimestriels ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public, et doivent être lus avec les états financiers annuels audités en date du 31 mars 2021. Les méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers sont conformes à celles présentées dans les plus récents états financiers annuels audités en date du 31 mars 2021.

Les actifs financiers et les actifs non financiers sont présentés dans l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont employés normalement pour fournir des services futurs et sont passés en charges au moyen de l'amortissement ou au moment de l'utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en considération dans le calcul des actifs financiers nets (ou de la dette nette), mais sont ajoutés aux actifs financiers nets (ou à la dette nette) pour calculer l'excédent (le déficit) accumulé.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers trimestriels selon les Normes comptables pour le secteur public exige de la direction qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés des actifs financiers, des passifs et des actifs non financiers à la date des états financiers, et sur les montants comptabilisés des revenus et des charges au cours de la période visée. Les éléments devant faire l'objet d'estimations et d'hypothèses importantes comprennent ceux qui sont liés à la juste valeur des instruments financiers, à la durée de vie utile et à la moins-value des immobilisations corporelles, aux avantages sociaux futurs, aux passifs éventuels et aux provisions, notamment la provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et le passif au titre des sites contaminés. Les estimations et les hypothèses sont fondées sur les meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers trimestriels et sont régulièrement passées en revue pour refléter les nouvelles informations à mesure qu'elles deviennent disponibles. Si les résultats réels diffèrent de ces estimations et hypothèses, l'incidence sera comptabilisée dans les périodes ultérieures lorsque l'écart sera mis en évidence.

EACL a évalué l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'évaluation de ses actifs et a conclu qu'aucune dépréciation d'actifs n'était nécessaire. EACL a également évalué l'incidence de la pandémie sur l'évaluation de sa provision liée au déclassement et à la gestion des déchets et du passif au titre des sites contaminés, et la provision a été ajustée en fonction des répercussions connues.

Chiffres du budget

Le budget de 2021-2022 est reflété dans l'état des résultats et du déficit accumulé et l'état de l'évolution de la dette nette. Les données du budget présentées dans les présents états financiers sont fondées sur les prévisions et estimations pour 2021-2022 comprises dans le Plan d'entreprise pour la période 2021-2022 à 2025-2026. L'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les résultats d'EACL a été reflétée dans les chiffres du budget de 2021-2022.

3. Créances et autres débiteurs

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2021
Créances clients	19 937 \$	11 480 \$
Revenus non facturés	14 007	18 026
Montant à recevoir au titre des taxes à la consommation	15 333	13 836
	49 277 \$	43 342 \$

4. Créditeurs et charges à payer

	31 décembre	31 mars
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2021
Dettes fournisseurs	5 100 \$	4 642 \$
Autres créditeurs et charges à payer	27 216	21 830
Charges à payer au titre des salaires	1 421	2 002
Montants à payer à des apparentés	170	234
Provisions	24 704	5 704
Avances de clients et obligations envers les clients	4 087	2 617
	62 698 \$	37 029 \$

Les provisions sont par nature à court terme et ne sont pas actualisées. Elles comprennent les coûts estimatifs liés aux actions en justice et réclamations fondées en droit, ainsi qu'aux différends avec les fournisseurs.

5. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

Les salariés d'EACL participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique (RPRFP). Le RPRFP est un régime contributif à prestations déterminées créé par voie législative dont le gouvernement du Canada est le promoteur. Les salariés tout comme l'employeur doivent verser des cotisations pour couvrir le coût des services rendus. Le président du Conseil du Trésor du Canada établit le montant des cotisations patronales en fonction d'un multiple des cotisations salariales.

Le total des cotisations au titre des services rendus se présente comme suit :

	Trimestres clos les 31 décembre		Périodes de neuf mois closes les 31 décembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020	2021	2020
Cotisations salariales	212 \$	189 \$	677 \$	606 \$
Cotisations patronales	285	308	1 131	1 116

Le gouvernement du Canada est tenu par la loi de verser les prestations prévues en vertu du RPRFP. En règle générale, les prestations de retraite s'accumulent pendant une période maximale de 35 ans à un taux annuel de 2 % des services ouvrant droit à pension, le total étant multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de salaire. Ces prestations sont coordonnées avec celles qui sont versées en vertu du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, et elles sont indexées pour tenir compte de l'inflation.

b) Autres avantages sociaux futurs

EACL verse dans certains cas des indemnités pour départs volontaires et fournit d'autres avantages postérieurs à l'emploi, comme il est décrit à la note 2 g) des états financiers annuels audités en date du 31 mars 2021. L'obligation au titre des prestations déterminées n'est pas capitalisée, le financement étant fourni au moment où les prestations sont versées. Ainsi, le régime à prestations déterminées n'a aucun actif et son déficit correspond à l'obligation au titre des prestations déterminées.

Le passif comptabilisé au titre des avantages sociaux futurs comprend des indemnités pour départs volontaires de 6,1 millions de dollars (6,1 millions de dollars au 31 mars 2021) payables en cas de démissions ou de départs à la retraite volontaires ultérieurs.

6. Provision liée au déclassement et à la gestion des déchets

EACL est tenue de déclasser ses installations nucléaires et ses autres actifs afin de régler ses passifs, de réduire le risque et de protéger l'environnement. Une partie des passifs renvoie à des obligations découlant d'activités entreprises avant la création d'EACL en 1952.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>		
Valeur comptable au début de la période	7 362 192 \$	7 184 910 \$
Passifs réglés	(327 955)	(432 194)
Désactualisation de la provision	209 549	271 357
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	42 142	335 037
Estimations ayant une incidence sur les biens, les installations et l'équipement et sur les coûts futurs de gestion des déchets découlant des activités courantes	1 462	3 082
Valeur comptable à la fin de la période	7 287 390 \$	7 362 192 \$

Les dépenses futures non actualisées, ajustées en fonction de l'inflation, liées aux activités prévues et incluses dans le passif s'élevaient à 15 792,0 millions de dollars (16 073,0 millions de dollars au 31 mars 2021).

Aux 31 décembre 2021 et 31 mars 2021, la provision a été actualisée selon un taux de 3,80 %.

7. Passif au titre des sites contaminés

EACL a la responsabilité de s'acquitter des engagements du Canada à l'égard de l'Initiative dans la région de Port Hope et du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité.

	Période de neuf mois close le 31 décembre 2021	Exercice clos le 31 mars 2021
<i>en milliers de dollars canadiens</i>		
Valeur comptable au début de la période	790 190 \$	877 196 \$
Passifs réglés	(144 697)	(158 557)
Désactualisation de la provision	11 293	17 528
Révision des estimations et du calendrier des dépenses	216 248	54 023
Valeur comptable à la fin de la période	873 034 \$	790 190 \$

L'Initiative dans la région de Port Hope a trait à la décontamination et à la gestion sécuritaire à long terme des déchets radioactifs historiques de faible activité dans les municipalités de Port Hope et de Clarington, en Ontario. Ces déchets sont composés essentiellement des résidus d'un ancien processus contenant de l'uranium et du radium, et des sols qu'ils ont contaminés, le tout résultant des activités d'une ancienne société d'État fédérale et de ses prédécesseurs du secteur privé. L'étape de la mise en œuvre devrait être terminée en 2023-2024 et sera suivie d'une surveillance et d'un entretien à long terme qui devraient se poursuivre sur une période de 100 ans par la suite.

EACL est également responsable du Bureau de gestion des déchets radioactifs de faible activité, ce qui comprend toutes les activités requises aux fins du traitement et de la gestion des déchets radioactifs historiques de faible activité dans des sites canadiens dont le gouvernement a accepté la responsabilité (à l'exclusion de l'Initiative dans la région de Port Hope). Les déchets radioactifs historiques de faible activité constituent des matières contaminées à faible niveau de radioactivité produites au moment du traitement et de l'expédition de l'uranium et du radium.

Le passif est actualisé à l'aide de la technique de la valeur actualisée nette, au taux de 1,91 %. Le total estimatif des dépenses non actualisées s'élève à 941,8 millions de dollars (860,9 millions de dollars au 31 mars 2021).

8. Immobilisations corporelles

(en milliers de dollars canadiens)

	Construction en cours	Terrains et aménagements de terrains	Bâtiments	Réacteurs, machineries et outillage	Total
Coût au 31 mars 2021	182 064 \$	145 586 \$	545 437 \$	502 368 \$	1 375 455 \$
Entrées et transferts	73 915	1 476	42 887	9 406	127 684
Sorties et transferts	(53 769)	(170)	(490)	(3 759)	(58 188)
Coût au 31 décembre 2021	202 210	146 892	587 834	508 016	1 444 952
Amortissement cumulé au 31 mars 2021	-	52 558	235 210	300 868	588 636
Augmentation de l'amortissement	-	4 208	11 361	20 915	36 483
Sorties et transferts	-	(166)	(314)	(3 527)	(4 006)
Amortissement cumulé au 31 décembre 2021	-	56 600	246 257	318 256	621 113
Valeur comptable nette au 31 mars 2021	182 064	93 028	310 227	201 500	786 819
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	202 210 \$	90 292 \$	341 577 \$	189 760 \$	823 839 \$

9. Crédits parlementaires

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	2021	2020	2021	2020
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>				
Crédits parlementaires au titre des charges de fonctionnement, des dépenses en immobilisations et des dépenses législatives				
Montant reçu au cours de la période pour les activités de fonctionnement, les dépenses en immobilisations et les dépenses législatives	270 800 \$	446 340 \$	1 001 150 \$	918 190 \$
Montant à recevoir d'une période précédente	-	-	(122 601)	(100 050)
Montant reporté de la période précédente	213 800	-	-	-
Montant reçu relatif à la période suivante (financement reporté)	(270 800)	(234 700)	(270 800)	(234 700)
Total des crédits parlementaires comptabilisés	213 800 \$	211 640 \$	607 749 \$	583 440 \$

L'écart entre les montants reçus et les montants comptabilisés au titre des crédits parlementaires est lié aux montants reçus, mais relatifs à un trimestre précédent ou ultérieur. Les crédits parlementaires approuvés pour les charges de fonctionnement et les dépenses en immobilisations pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 totalisent 1 227,9 millions de dollars.

10. Accord contractuel

Depuis 2015, EACL s'acquitte de son mandat selon un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur dans le cadre duquel les actifs, les sites et les installations demeurent la propriété d'EACL, mais sont gérés et exploités par une entreprise du secteur privé en vertu d'un accord contractuel. Ainsi, EACL fait des paiements aux LNC et à leur société mère, l'Alliance nationale pour l'énergie du Canada (ANEC), selon les modalités de l'accord contractuel.

Les charges contractuelles suivantes ont été engagées :

	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	31 décembre		31 décembre	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	2021	2020	2021	2020
Montants contractuels versés ou à verser	243 601 \$	239 044 \$	771 180 \$	703 636 \$
Moins : coûts imputés à la provision liée au déclasserment et à la gestion des déchets ainsi qu'au passif au titre des sites contaminés	(156 663)	(159 982)	(470 635)	(433 807)
Moins : coûts imputés à la construction en cours	(27 743)	(29 570)	(73 915)	(76 957)
Moins : coûts classés comme coût des ventes	(12 622)	(10 898)	(39 453)	(33 749)
Charges contractuelles	46 573 \$	38 594 \$	187 177 \$	159 123 \$

Les montants contractuels versés ou à verser incluent les honoraires versés à l'ANEC, conformément à l'accord contractuel intervenu entre EACL, l'ANEC et les LNC.



**Énergie atomique du
Canada limitée**

Laboratoires de Chalk River
286 Plant Road, édifice 508
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Renseignements

Demandes de renseignements
Courriel : communications@aecl.ca

Visitez notre site Web

www.aecl.ca/fr

Canada